

François Garçon, Enquête sur la formation des élites, Paris, Perrin, 2011.

L'auteur a exercé des fonctions au sein de la direction de la prospective du groupe Havas, puis au sein de Canal+, de TF1, etc. Pendant 20 ans, il a également été enseignant-chercheur à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, et il a enseigné l'histoire et le cinéma à l'École Polytechnique.

La première partie de l'ouvrage analyse l'influence des classements des universités sur l'enseignement supérieur et la recherche dans le monde. L'auteur montre que, quel que soit le classement international pris en compte, il prouve le « **déclassement de l'enseignement supérieur français au plan mondial** ».

Il dénonce des conditions de travail sordides : « une université au rabais » par rapport aux autres universités européennes, avec « bâtiment préfabriqué, cafétéria sinistre, toilettes immondes ... ». Il cite le philosophe Marcel Gauchet et le juriste Guy Carcassonne, à l'origine d'une pétition en mai 2009 dans laquelle ils concluent : « **Dans aucun pays au monde l'Université n'est ainsi le maillon faible de l'enseignement supérieur** »¹, dépeignant une université « **à l'agonie** ». De même, Axel Khan déplore que, lors des déplacements à l'étranger, « beaucoup [d'universitaires français] voient comment les professeurs sont respectés, bien payés. [En France], ils se sentent prolétarisés, avec un sentiment de frustration ».

Selon lui, les fondations de l'enseignement supérieur ont partout changé : à la compétition nationale entre les établissements d'un même pays s'est substituée une concurrence planétaire, afin d'attirer les meilleurs chercheurs et étudiants. « L'enseignement supérieur tout entier entre dans une zone de turbulences inconnues : suprématie sans partage de l'anglais, autonomie des établissements, salaires au mérite et individualisés, comportement consumériste des étudiants, extinction et concentration des revues scientifiques, enseignement *on-line*, délocalisation des facultés, envolée des droits d'inscription, épuisement du fonctionnariat, évaluation de l'activité des enseignants-chercheurs, élargissement des missions qui leur sont assignées, débauchage des meilleurs, etc. ». « Si l'étendue des changements visibles est vaste, celle des mutations annoncées l'est plus encore ».

I) Le classement de Shanghai et le nouvel ordre mondial :

Chapitre 1 : Nian Cai Liu, l'homme qui a mis fin à la rente universitaire :

Le professeur Nian Cai Liu, docteur en chimie, et son équipe (de l'université Jiao Tong) sont à l'origine, en 2003, d'un classement des 500 meilleures universités mondiales². Ce projet visait à sensibiliser les autorités de Pékin sur les faiblesses du système d'enseignement supérieur national. Ce « bulletin d'alerte à usage national » est désormais comparé à un séisme : « A partir de là, rien ne sera jamais plus comme avant, car le changement de paradigme est total » ; « le choc créé par le classement de Shanghai dans les universités a été aussi fort que celui de Pisa dans l'enseignement secondaire ». Auparavant, les classements des universités n'avaient qu'une portée nationale, réduite.

Il ressortait du classement chinois que « la France n'avait pas de champions universitaires de classe mondiale » (de même que le Japon, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne³). Les témoignages confirmant cet état des lieux médiocre se sont multipliés et sont devenus audibles à partir de 2003⁴.

¹ *Le Monde*, le 14 mai 2009. L'historien Jacques Julliard parle d'un « glissement vers le tiers monde », *Le Nouvel Observateur*, 14-20 mai 2009.

² Le classement prend en compte 5 indicateurs : nombre d'anciens étudiants et nombre de chercheurs prix Nobel ou médaille Fields ; nombre de « chercheurs les plus cités » dans la littérature scientifique ; nombre d'articles publiés dans les revues *Nature* ou *Science* ; nombre d'articles référencés au niveau international et résultats académiques rapportés à la taille de l'institution : www.arwu.org

³ Respectivement 6^{ème} et 7^{ème} puissances mondiales par leur PIB, l'Italie et l'Espagne ne placent pas un seul de leurs établissements supérieurs dans les cent premières places des classements mondiaux (sauf l'université de Barcelone, dans un seul classement).

⁴ Voir par exemple Luc Bronner, « La grande misère des universités françaises », *Le Monde*, le 24 janvier 2004.

En effet, les alarmes tirées en France avant la parution du classement avaient été ignorées⁵. « Le constat est sévère mais il s'alimente de chiffres incontestables sur la faible attractivité de nos universités, sur la misère de nos bibliothèques »⁶.

Le classement de Shanghai a bouleversé les hiérarchies nationales et remis en question les étiquettes nationales établies de longue date⁷. En abolissant les frontières, il a rendu caducs des critères de prestige nationaux allant de soi. Le classement « a célébré les meilleurs » (comme Harvard, Oxford, Cambridge, Princeton, le MIT, Stanford, CalTech, Yale, Chicago, Columbia, Duke, Cornell, McGill, l'EPFL ...), mais il a surtout éclairé le déclassement de systèmes nationaux qui hier pensaient jouer dans la cour des grands.

Les meilleurs établissements deviennent des marques, ce qui leur permet d'augmenter leurs frais d'inscription⁸. Le prestige d'universités multi-centenaires du Vieux Continent est remis en cause⁹ (elles sont rayées de la nouvelle carte universitaire mondiale), tandis que de nouvelles « marques » apparaissent, comme l'EPFL¹⁰. Ces classements nuisent à l'image et à l'attractivité des universités franciliennes, « qui se reposaient sur leur domination historique ». De nouveaux entrants, disposant d'importants moyens, s'imposent dans le paysage. La « notoriété a cessé d'être un acquis durable et l'excellence doit désormais se démontrer au vu de tous ». Le classement de Shanghai a « rempli une saine mission », obligeant l'enseignement supérieur français à se remettre en question.

Chapitre 2 : Les classements prolifèrent :

Le classement de Shanghai a entraîné de nombreuses réactions de protestation en France (par l'importance donnée aux indicateurs de la recherche, par « la tyrannie des citations » notamment). L'auteur reconnaît qu'il est en effet « à la fois simpliste et brutal », cependant « **les palmarès qui ont suivi ont livré le même verdict sur l'enseignement supérieur français, sur son organisation et sur ses chercheurs** ».

En Grande-Bretagne, dont les universités sont pourtant célébrées, une classification concurrente est lancée, celle du *Times Higher Education*, en 2004¹¹. Ce nouveau classement conforte le premier palmarès, tout comme le classement allemand du CHE¹² et celui de l'université de Leiden¹³ : en Europe, « Cambridge et Oxford sortent du lot avec, dans leur ombre, Zurich et Lausanne ». L'Union européenne, mécontente de ces classements, a décidé de créer le sien (tentative vouée à l'échec, selon l'auteur). On recensait 40 classements dans autant de pays, fin 2008 : « la rage classificatoire n'a épargné aucun Etat ». En France, il a également été question de lancer un « classement de Paris ».

L'auteur rejette toutes les critiques généralement adressées au classement de Shanghai, comme le fait qu'il sous-estime les fonctions autres que la recherche (comme la qualité de l'enseignement, la pédagogie ou l'insertion professionnelle), qu'il valorise les sciences au détriment des SHS. Il rappelle que c'est également dans les 25 premières universités mondiales que ces « autres critères » sont le mieux pris en compte¹⁴.

⁵ Voir, par exemple, Olivier Postel-Vinay, « La défaite de la science française », *La Recherche*, avril 2002.

⁶ Jean-Charles Pomerol, Président de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris VI (UPMC).

⁷ Sur cette hiérarchie (« Professeur à la Sorbonne », « membre de l'Institut », « ancien élève de l'École normale supérieure » ...), voir Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Editions de Minuit, 1984, p.20.

⁸ La London School of Economics et l'Imperial College surfacturent d'environ 40 % les frais d'inscription aux étudiants étrangers, sans que la demande fléchisse

⁹ Créées pour certaines voilà plus de sept cents ans.

¹⁰ L'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, créée il y a 40 ans dans la banlieue de Lausanne.

¹¹ On ajoute aux critères de classement : le jugement des pairs, un sondage auprès des employeurs, le nombre et le pourcentage de collaborateurs et d'étudiants étrangers.

¹² CHE : Centrum für Hochschulentwicklung (Centre pour le développement du système d'éducation supérieure). En Allemagne, les classements alternatifs se sont multipliés.

¹³ La plus ancienne université des Pays-Bas, fondée en 1575. Son classement part du nombre de citations d'articles de chercheurs et le rapporte à la taille des établissements et aux disciplines enseignées.

¹⁴ Il stigmatise des universités françaises encore dépourvues d'associations d'anciens élèves, sans réseau et déconnectées du monde de l'entreprise. Sur leur sous-investissement voir également le tableau « apocalyptique » dressé par Pierre Jourde, dans *L'université et la recherche en colère*, Claire-Akiko Brisset (dir.), Paris, Le Croquant, 2009, p.173.

Aux Pays-Bas, les classements internationaux contribuent à définir la politique d'immigration choisie (avec des visas spéciaux pour les diplômés des universités les mieux classées). Aux Etats-Unis, les classements, confirmant la domination des universités américaines, ont été peu commentés jusqu'à la crise financière de 2008. Les universités américaines se sont alors demandé si leur suprématie scientifique était durable, ou menacée par celle d'autres pays, comme la Chine¹⁵.

Chapitre 3 : L'exception universitaire française : colère et consternation

Du fait des mauvais résultats français dans le classement de Shanghai (deux universités seulement classées dans les cent premières mondiales, l'UPMC Paris 6 et Paris 11), la réforme de l'enseignement supérieur s'est « imposée comme une nécessité ». **L'auteur conteste cependant la recette concoctée par les responsables politiques pour répondre aux classements, à savoir la « prime à la taille »** pour créer des pôles universitaires de taille et visibilité internationale. La fusion des trois facultés alsaciennes a fait émerger le premier pôle français au niveau des effectifs (42 000 étudiants, 5 300 chercheurs). D'autres fusions sont attendues, à Marseille, avec l'objectif de rassembler les 71 000 étudiants, les 250 unités de recherche et les 600 thèses annuelles dans les Bouches-du-Rhône.

Pour l'auteur, cette stratégie est vouée à l'échec : elle ne prend pas en compte **l'exemple américain où coexistent « des établissements de taille lilliputienne avec des universités de la taille d'une ville moyenne européenne »**. Par exemple, l'Arizona State University affichait une ambition quantitative démesurée : 100 000 étudiants pour 2020. Cette ambition a été revue à la baisse depuis 2009 car « aussi difficilement manœuvrable qu'un supertanker », elle n'a pu réagir au resserrement des crédits publics lors de la crise financière, elle a dû licencier ses enseignants par centaines. « Au final, **le nombre d'étudiants demeure ce qu'il a toujours été : un indicateur polysémique à qui l'on peut faire dire n'importe quoi** ». Les prochains classements risquent de déjouer ces stratagèmes de fusion en écartant la production scientifique globale pour prendre en compte la production moyenne par enseignant-chercheur¹⁶. D'où « la non-pertinence des mégastructures agrégeant chercheurs publiants et non publiants, et plaidoyer indirect pour la création d'universités de recherche qui, comme en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, navigueront en tête, escortées par des établissements supérieurs dédiés à d'autres tâches ».

« Les établissements les plus gros ne sont pas les meilleurs ». Dans la liste des établissements d'excellence américains, britanniques ou suisses, rares sont ceux qui dépassent les 20 000 étudiants, « la plupart étant même largement sous cette jauge ». **Les performances scientifiques des universités sont sans rapport avec leur taille**. Les exemples étrangers abondent :

-l'université de Chicago : 14 000 étudiants, mais une des plus célébrées aux Etats-Unis avec 9 000 étudiants inscrits en post-doc, 2 100 professeurs, et 80 chercheurs nobélisés.

- CalTech est le cas le plus caricatural : cité dans les 10 premiers établissements de tous les classements, il compte 913 étudiants en 1^{er} cycle, 1 220 en 2^{ème} et 3^{ème} cycle, soit moins de 2 200 étudiants (520 étrangers) encadrés par environ 300 professeurs que renforcent 250 assistants et chercheurs, il a un budget de 541 M\$ en 2007 (et à peine 187 doctorats décernés par an).

-Princeton compte 7 500 étudiants.

-le MIT : 10 220 étudiants (dont 30 % d'étrangers), 635 professeurs, dont 7 prix Nobel.

- Harvard et Yale ont respectivement 6 600 et 5 300 étudiants en 1^{er} cycle.

- Oxford et Cambridge recensent moins de 20 000 étudiants chacune et rassemblent presque toutes les disciplines, des mathématiques à l'histoire, du droit à la médecine (11 917 en 1^{er} cycle et 7 350 en 2^{ème} et 3^{ème} à Oxford)

-la Bocconi, l'un des établissements européens parmi les plus cotés dans l'économie et le commerce, compte 12 000 étudiants (dont 1 500 étrangers) encadrés par 1300 enseignants.

- par comparaison, Columbia University fait figure de géant (22 000 étudiants).

¹⁵ Voir les travaux d'une commission parlementaire en juillet 2009, inquiète de la diminution en R&D des grands groupes industriels.

¹⁶ Voir Jean-Marc Schlenker, *La Tribune*, le 17 mars 2010.

- En France même, les universités à forte notoriété sont de dimension modeste (Paris-Dauphine compte 9 000 étudiants, avec 26 % d'étudiants étrangers).

Tous ces exemples incitent à affirmer que « *small is beautiful* », « conclusion logique vers laquelle devrait tendre toute réflexion » sur la définition d'une université (« un lieu géré à la manière d'une PME dynamique [...] et non une usine à gaz qui distribue des diplômes à l'encan »).

Chapitre 4 : Bologne justifie la nécessité des classements :

Avec la Déclaration de Bologne, en 1999, les repères universitaires sont devenus communs, la carte des formations est devenue intelligible, notamment pour les étudiants les plus mobiles, estimés à 3 millions sur un total d'environ 100 millions. L'enseignement supérieur est devenu un secteur hautement concurrentiel. Cependant, un grand fossé sépare toujours les établissements des deux côtés de l'Atlantique : « quand, mesuré à parité de pouvoir d'achat, les Européens investissent en moyenne 10 191 \$ par étudiant, les Américains dépensent le double, 22 476 \$. Autrement dit les Etats-Unis affectent 2,9 % de leur PIB à l'enseignement supérieur, contre 1,3 % en Europe ». En outre, ces sommes recensent essentiellement l'argent public tandis qu'abondent aux Etats-Unis les donations privées.

Nadia HILAL.